

Droits à paiement unique (DPU)

Formulaire de demande de prise en compte d'un **changement de statut ou** **de dénomination juridique d'une exploitation** intervenant au plus tard le 15 mai 2014

Modèle à photocopier.
Merci d'écrire en MAJUSCULES
À faire parvenir à la DDT(M)
au plus tard le 15 mai 2014

Ce formulaire est destiné aux exploitations concernées par l'une des situations suivantes :

- transformation d'une exploitation individuelle en société ;
- transformation d'une société en exploitation individuelle ;
- changement de dénomination juridique d'une société.

À noter : dans certains cas, le transfert de DPU peut également être opéré, à titre provisoire, par des conventions de mise à disposition.

Exploitations concernées par le changement de statut ou de dénomination juridique :

	Exploitation initiale	Exploitation résultante
N° Pacage	_____	_____
N° SIRET	_____	_____
Nom, prénom ou raison sociale		
Nom et prénom de la ou des personne(s) exerçant le contrôle de l'exploitation		

Les soussignés déclarent :

- que l'exploitation a changé de statut ou de dénomination juridique à la date du _____ ;
- que l'agriculteur qui assure le contrôle de l'exploitation résultante était le chef d'exploitation de l'exploitation initiale, ou un des associés dans le cas d'un GAEC, ou un associé exploitant dans le cas d'une EARL, ou un associé gérant dans le cas d'une autre forme sociétaire ;
- que le changement de statut ou de dénomination juridique se fait à périmètre constant (c'est-à-dire avec une SAU n'évoluant pas de plus de 5% entre le début et la fin de la campagne concernée).

Il(s) demande(nt) que tous les DPU détenus en propriété par l'exploitation initiale soient attribués à la date du changement de statut ou de dénomination à l'exploitation résultante. Le prélèvement sur le transfert des DPU est nul dans ce cas. Les DPU récupérés au titre de ce changement de statut ou de dénomination juridique sont les DPU tels qu'établis par la DDT(M) dans le portefeuille initial 2014.

Attention !

- Les DPU pris en location par l'exploitation initiale ou mis à disposition auprès de l'exploitation initiale ne peuvent pas être transférés à l'aide de ce formulaire. Pour ces DPU, il convient que l'exploitation initiale établisse des clauses de fin de bail ou de fin de mise à disposition (modèle 7), puis que l'exploitation résultante établisse de nouvelles clauses de location (modèle 4) ou de mise à disposition (modèle 5).
- Les DPU spéciaux détenus par l'exploitation initiale seront normalisés par ce transfert. L'exploitation résultante ne pourra dès lors les activer qu'avec des hectares admissibles.

Les soussignés certifient que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont sincères et véritables et joignent les pièces justificatives correspondantes.

FAIT EN _____ EXEMPLAIRES À _____ Le _____ 2 0 1 4

Signature de l'exploitation résultante

Le signataire est l'exploitant ou le gérant en cas de forme sociétaire ou tous les associés en cas de GAEC.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE :

- pièces attestant du changement de statut ou dénomination juridique de l'exploitation.